

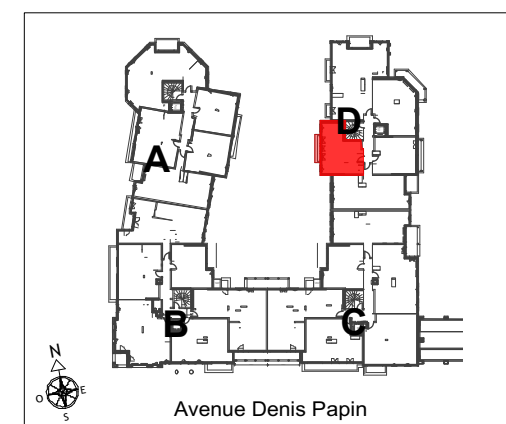
(Plans provisoires / amélioration des prestations en cours)

NOTA 1: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres de l'équipement (retombée de poutre, soffites, faux plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997(art.4.1)  
 NOTA 2: Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	M.VMC Moteur VMC	R	Réfrigérateur	All.v Allège vitrée	TE	Tableau électrique	VB	Volet battant	
	Espace libre diamètre 1,50m		C	Cuisson	F	Fenêtre	PL	Placard	VC	Volet coulissant
	Aire de manoeuvre		LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	EP	Eau pluviale	VR	Volet roulant
	Soffites et Faux-plafonds hauteur minimale: 2m20		LL	Lave-linge	GC	Garde-corps	RP	Robinet de puisage	ST	Store occultant



LOT N°4 D15		
2 Pièces	1er Etage	Bâtiment D
Séjour / Cuisine		28,45 m2
Chambre		12,35 m2
Salle d'eau & WC		4,85 m2
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>		<b>45,65 m2</b>
Balcon		2,35 m2
<b>TOTAL PRIVATIF</b>		<b>48,00 m2</b>



MAITRISE D'OUVRAGES

**CITYLIFE**  
 15 avenue de Ségur  
 75007 Paris

**inter construction**  
 28 rue Escudier, 92100  
 Boulogne-Billancourt

DATE	indice
22 FEVRIER 2022	